

L'AVENIR

LE NUMERO
5
CENTIMES



DE LYON
JOURNAL REPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES
Lignes anglaises... la ligne 1 fr.
Régionales... 30
Chrétiennes... 40
Les Annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
11, rue Cassini-Charpentier

ADMINISTRATION & REDACTION :
70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :
Lyon et départ^s limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^s.... 5 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent des 1^{er} et du 15 de chaque mois

Voir à la quatrième page, notre Bon d'achat.

Nous avons la bonne fortune d'ap-prendre à nos lecteurs que sous peu
L'AVENIR de Lyon
PARAITRA EN

GRAND FORMAT

L'Administration, désireuse de répondre à la bienveillance que lui a témoignée jusqu'ici le public, ne reculera devant aucun sacrifice pour faire de l'AVENIR le journal le plus intéressant et un des mieux informés de la région.

L'AVENIR commencera en même temps, en variété :

L'Assassinat DE FUALDÈS

Un des crimes les plus émouvants du dix-neuvième siècle.

L'Ignorance

Au commencement de ce siècle, Goëthe, s'adressant à Napoléon, disait que ce qui caractérisait le peuple français, c'était son ignorance en géographie.

Malgré les énergiques efforts que nous avons faits depuis 1870, nous méritons encore parfois ce reproche.

Bien qu'on nous assure que l'armée française ait fait de louables efforts pour ne plus être ce qu'elle était pendant l'année terrible ; bien qu'on affirme que les cadres se sont modifiés, que de jeunes généraux ont fait place à la vieille école des culottes de peau, paradant, panache, au chapeau, à la tête de nos bataillons, faisant les ridicules courbettes qu'exigeait le cérémonial des Tuileries, nous ne sommes que vaguement rassurés sur les transformations des cadres de notre vaillante armée.

Il y a encore, par-ci par-là, des Ramolots incorrigibles, dont la topographie et la géographie se bornent à connaître la distance qui sépare la salle du conseil des rapports à la salle de police, de la salle des conseils de guerre à la place d'armes, où l'on fusille sans pitié un malheureux soldat en débine qui aura vendu sa basane ou ses caleçons pendant que le traître Bazaine jouit des douceurs de sa trahison sous les oranges de l'Escorial.

Un soldat fréquente un club républicain ; vite au bloc, scrogneugneu !

Un autre assiste assidument aux séances louches, antirépublicaines, antipatriotiques des cercles catholiques, vite de l'avancement.

Brave garçon, capitaine, ce soldat fait ses devoirs, N. de D... — Nommez caporal ce gaillard-là, protégez la religion, entend'-vous que je vous parle, capitaine ; me pousserez ce N. de D... là, fera son chemin !

Et le lendemain, le grivier bien pensant boit des rasades de punch à son cercle, où le bréviaire remplace l'AVENIR, un journal à l'index.

En caserne, interdiction complète des journaux ; ça détruit la morale, mais, par compensation, on trouve au susdit cercle tous les journaux bien pensants, toutes les gazettes qui prêchent dans l'armée la haine de la République aux soldats de la France républicaine.

C'est ce qu'avait voulu détruire un brave soldat qui s'est mis en travers de la criminalité que rêvait le 24 mai.

Labordère, dans un langage ferme et correct, s'est un jour élevé contre la ridicule obéissance passive qui fait parfois d'un soldat un odieux prétoire, fusillant père et mère au nom de la discipline. Il y a sur ce sujet de bien regrettables précédents.

L'obéissance passive et quelques quarts d'eau-de-vie, quelques sermons au cercle catholique, et voilà, ça y est ! On mitraille sans pitié quiconque pousse l'audace jusqu'à vouloir défendre le droit et la Constitution.

Les études géographiques, bagatelles de la porte ! ça vient après.

Eh ! oui, comme les anguilles de Meaux nous voulons crier avant qu'on nous écorche.

Un exemple, pour donner raison à nos inquiétudes vis-à-vis de nos diplomates et de nos généraux.

Un journal du soir, rédigé par des diplomates en chambre, se faisait adresser, il y a quelques jours de Berlin, une correspondance de l'Allemagne, en s'emparant de Ponto-Seguro, voulait conquérir les sources du Niger et tout le territoire situé entre le Sénégal, le Maroc et l'Algérie. N'est-ce pas se moquer un peu violemment du public. Autant dire que l'Angleterre a pris Gibraltar pour se rapprocher des sources du Rhône.

Voilà pour la diplomatie. Pour l'armée, c'est bien autre chose encore. Il appert d'une carte de l'Etat-Major français que sur une ligne stratégique de chemin de fer on a placé par-ci par-là des stations de chemin de fer du côté opposé où elle se trouvent.

Dans les dernières manœuvres de montagnes, exécutées dans la Savoie, peu d'officiers supérieurs savaient s'ils se trouvaient au Nord ou au Midi de leurs opérations.

Et l'intendance ? et les ambulances ? Oh ! pour cette fessource suprême d'une armée en campagne, n'en parlons pas, rien n'est changé depuis 1870.

Mais par contre, on invite dans les grandes manœuvres des commissions militaires étrangères à assister à toutes nos anciennes et nouvelles bévues. C'est le comble de l'ineptie et de l'imprudence.

On irait loin sur ce terrain ; nous nous arrêtons-là pour aujourd'hui.

Mais on le voit, combattre le fantastique Ferry, ce criminel ministre qui s'élève si peu de voir le fleuve Rouge — du sang de nos enfants — c'est demander avec insistance la réorganisation réelle de notre armée intérieure, que l'on désorganise dans de folles et criminelles entreprises suscitées par le machiavélisme de Bismarck.

Nous reviendrons sur ce sujet qui intéresse à un si haut degré la Nation tout entière.

J.-B.-A. PAGÈS.

Quand un prince est convaincu d'attentat contre la liberté publique et de conspiration contre la sûreté générale de l'Etat, la peine nécessaire est la peine de mort.

COUTHON,
Conventionnel
Membre du Comité de Salut Public.

DEPECHE DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Les Commissions
Le silence et l'inertie de la commission du Tonkin intriguent et inquiètent le public.

Quant à la commission de Madagascar, elle est à vau-l'eau. Elle envoie promener M. Jules Ferry avec ses reticences.

Les Missionnaires
Le vicaire apostolique, directeur des missions italiennes dans le Hu-Pé, a demandé au ministre d'Italie en Chine sa protection pour les missionnaires italiens.

Celui-ci, suivant les instructions de M. Mancini, s'est adressé au Tsong-li-Yamen et a demandé que les missionnaires et les religieuses italiens soient, en leur qualité de sujets d'un Etat neutre, respectés et protégés par les autorités chinoises en cas d'hostilités.

La Chine a répondu au ministre d'Italie en l'assurant qu'il avait été pourvu d'une façon effective à la protection des Italiens résidant dans le Hu-Pé et les pays voisins.

L'Italie a confié les fonctions de consul italien à Hankow au consul anglais.

Nos troupes
Suivant le Figaro, l'amiral Courbet, dès son arrivée à Ke-Lung, aurait eu une dizaine d'hommes qui ont succombé, non par suite de l'insalubrité du climat, mais par une maladie infectieuse causée par des substances veneneuses répandues dans les locaux par les Chinois.

Les troupes ont aujourd'hui campé autour de Ke-Lung. Aucun décès n'est survenu depuis.

LA BANDE NOIRE

L'Espagne a eu la Main noire (*Mano negra*), qui a tant servi au petit Alphonse pour effrayer les conservateurs de son royaume.

Nous avons, nous, la Bande noire.

Si nous en croyons les renseignements policiers du ministère de l'intérieur, cette bande opère, paraît-il, dans la région de Montceau-les-Mines et sert surtout de prétexte à des arrestations qui atteignent aujourd'hui le chiffre de treize (nombre fatidique).

Waldek triomphe, et, dans sa joie, il vient de faire renforcer les brigades de gendarmerie. Tiendrait-il enfin son fameux complot ?

INFORMATIONS

Dans le scrutin sur l'article 1^{er} de la commission du régime des boissons, MM. Ballue, Lagrange, Million et Perras ont voté pour ; MM. Briaou, Chavanne, Andrieux et Montailhet ont voté contre.

— Un chargement de torpilles est parti de Woolwich à destination de Hong-Kong, afin de protéger les stations anglaises de charbon en Chine.

— Le correspondant du Times annonce que l'Allemagne a accepté de se faire représenter à l'Exposition universelle de 1889, et rappelle qu'en 1878 elle n'avait participé qu'à l'exposition des Beaux-Arts.

— MONTCEAU-LES-MINES, 13 novembre. — Six individus viennent encore d'être arrêtés, ce qui porte à treize le nombre des arrestations qui ont été opérées.

MM. Jules Ferry et Waldeck-Rousseau doivent se rendre à la commission du scrutin de liste aujourd'hui.

Les deux ministres demanderont que l'on insère dans le projet de loi une disposition additionnelle et transitoire portant que jusqu'à l'ex-

piration du mandat de la Chambre, il ne soit plus procédé à des élections partielles, afin de ne pas recourir au système du scrutin d'arrondissement.

— TANGER. — Le Sultan a fait relaxer les Algériens qui avaient été emprisonnés et les a envoyés ici au ministre de France. On assure que M. Ordéga poursuit activement la réparation des récents attentats dont le gouvernement marocain ne peut plus décliner la responsabilité.

LES BUREAUX DE TABAC

Nous avons déjà dévoilé les scandaleux abus auxquels donnaient lieu les concessions des bureaux de tabac.

Les journaux de l'Allier signalent un nouvel exemple de favoritisme dans les termes suivants :

« Il s'agit d'un sieur Barnier, ancien employé des postes, retraité, propriétaire à Moulins, à qui l'on vient de donner un bureau de tabac vacant, en créant spécialement en sa faveur une recette buraliste, le tout d'un produit de plus de deux mille francs.

« Quels sont les titres du sieur Barnier à une situation aussi avantageuse ? Il n'en a aucun.

« Il possède une fortune évaluée au bas mot à soixante mille francs.

« Il touche une retraite assez importante.

« Enfin il est ultraréactionnaire et ne fait pas mystère de ses opinions.

« Voilà l'homme qui a été préféré à tant de veuves de fonctionnaires, mères de famille, sans fortune, n'ayant qu'une modique retraite, et qui, depuis tant d'années, demandent un bureau de tabac sans pouvoir l'obtenir.

« C'est une injustice criante, et il n'y a qu'une voix dans le public pour blâmer sévèrement cette nomination.

« De telles mesures discréditent absolument le gouvernement et mettent ses meilleurs amis dans l'impossibilité de le défendre.

« Il serait injuste, nous nous empressons de le déclarer, de faire peser la responsabilité de cette mauvaise action soit sur la préfecture, soit sur le directeur des contributions indirectes de Moulins.

« Nous savons que le sieur Barnier a passé par-dessus leurs têtes, grâce à l'influence d'un fonctionnaire de Moulins, parent d'un haut personnage. »

Que le gouvernement ose donc prétendre encore que la concession d'un bureau de tabac est accordée à titre de récompense nationale à des gens ayant rendu service au pays !

CHAMBRE DES DEPUTES

Service télégraphique spécial de l'AVENIR

AVANT LA SEANCE

Pas trop de monde dans les couloirs ; la plupart de nos honorables ont gardé la chambre, sans doute par peur du choléra.

LA SEANCE

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de l'austère Brisson.

L'ordre du jour appelle la première délibération du projet de loi tendant à approuver la convention intervenue le 26 mai 1884, entre le ministre de la marine et la compagnie du chemin de fer du port de la Réunion.

Rapporteur : M. de Lanesan.
M. PERRIN. — La convention dont il s'agit n'a réussi qu'à amener la société à déclarer qu'elle ne pouvait plus tenir ses engagements.

Il n'est pas possible de continuer une affaire dans d'aussi mauvaises conditions. Je m'oppose donc à la demande de crédit.

M. RAOUL DUVAL. C'est un simple épisode de la politique coloniale.

M. FELIX FAURE vient défendre la demande de crédit.

M. DE LANESSAN, rapporteur. — On ne peut proclamer la déchéance de la compagnie.

Après un échange d'observations entre MM. Perrin, W. Rousseau, de Mahy, la Chambre, par 286 voix contre 126, décide qu'elle passera à la discussion de l'article unique qui est adopté.

La Chambre décide ensuite qu'elle nommera demain la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par le Sénat et concernant le mode électoral des sénateurs.

La séance est levée à 6 heures.

L'Article 145 du Code pénal

Il est surprenant qu'il ne se soit pas encore trouvé un député de l'Extrême-Gauche pour monter à la tribune et demander à M. Waldeck-Rousseau des explications sur le maintien en fonctions de M. André de Trémoutels après son... aventure de Rodez.

Le député — s'il se rencontre — qui se chargera de porter devant la Chambre cette question de moralité publique, pourrait, par la même occasion, interroger M. Martin-Feuillée au sujet de l'inertie du parquet de la Seine, qui n'a pas encore ouvert d'enquête sur les crimes de faux et de concussion dénoncés dans une lettre rendue publique.

ACTUALITÉS

Le grand-duc Paul de Mecklembourg, qui est de passage à Paris, a été reçu hier au palais de l'Élysée, par monsieur le président de la République. Le grand-duc et la grande-duchesse vont se rendre à Cannes.

Il y a quatorze ans, on aurait éconduit ce grand-duc à grands coups de triques. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Berlin. — Un collégien de quinze ans s'est suicidé à Dortmund après avoir passé gaiement la soirée avec sa famille.

Dans un billet qu'on a trouvé sur lui, il dit qu'il est le plus mauvais élève de sa classe, qu'il n'a pas envie de s'y ennuyer ni d'étudier plus longtemps.

Si les collégiens du Luxembourg en avaient pu faire autant, si seulement ils voulaient le faire aujourd'hui!

Une exposition d'orfèvrerie du dix-huitième siècle va s'ouvrir à Saint-Petersbourg.

Le principal exposant, c'est l'empereur de Russie.

A quand l'exposition des pendules à Berlin? Le principal exposant sera bien aussi l'empereur.

Les huissiers du département de la Seine ont voté une somme de 50 fr. par arrondissement pour les pauvres de Paris.

C'est le plus bel exploit que je leur vois faire. J'en suis saisi!

Enfoncé Nanterre: le pape va faire des rosiers. D'ici à la fin de l'année, Léon XIII fera remettre la Rose d'Or aux dames françaises qui se sont plus particulièrement signalées dans les œuvres de charité.

Ce vieux polisson est dans le cas de chanter à ces dames:

Tu n'auras pas ma rose!

PETIT-POUCET

ÉTRANGER

ITALIE. — La Chambre des députés italienne est convoquée pour le 27 novembre.

Le *Diritto* annonce que l'Italie est résolue à établir un consulat général à Téhéran.

Dimanche prochain aura lieu, à Lecco, l'inauguration d'un monument à Garibaldi. On a l'intention de donner à cette inauguration le caractère d'une grande démonstration démocratique.

ÉTATS-UNIS. — Les rapports officiels des quarante-six comtés de l'État de New-York ne changent presque rien aux chiffres primitivement donnés. La majorité acquise à M. Cleveland serait de mille deux cent soixante-seize voix.

BELGIQUE. Anvers. — Le bourgmestre a donné lecture au conseil communal d'une correspondance échangée entre le ministre de la guerre et lui au sujet des mesures militaires prises le jour des élections.

SUISSE. Berne. — La commission sanitaire a décidé d'interdire l'entrée de la Suisse aux voitures de chemins de fer venant directement de Paris.

Les voyageurs seront soumis à la frontière à une inspection sanitaire.

HONGRIE. Pesth. — Pendant qu'à Paris on ferme les cercles, la police de la capitale de la Hongrie a fait la nuit dernière une chasse aux établissements de nuit, cafés, restaurants, salons clandestins, qui pullulent ici et dont la plus grande partie ont été tolérés, mais pas autorisés.

MŒURS CLÉRICALES

Ces bons ignorants. — Le sieur Jean-Baptiste Simon dit frère Jules, instituteur congréganiste à Orange, vient de comparaître devant la cour d'assises de Vaucluse, sous l'inculpation du crime dont les ignorants se rendent si fréquemment coupables.

Cet individu, qui avait souillé une douzaine d'enfants, a été condamné à cinq ans de travaux forcés et cinq ans de surveillance.

Allons, bons parents, hâtez-vous de conduire vos enfants aux chers frères.

DERNIÈRE HEURE

PARIS, 10 h. — La République française ne veut pas d'élections anticipées. La Chambre et le Sénat doivent avoir du temps devant eux quand ils commenceront à discuter le scrutin de liste.

La prétention plaisante de M. le préfet André, dit de Trémoutels, de soumettre l'examen de son cas à un jury d'honneur sou-

ève, dans le monde politique, une hilarité générale.

L'Allemagne refuse de s'associer officiellement à l'Exposition d'Anvers sous prétexte que c'est une entreprise privée.

Ce matin ont eu lieu les obsèques de M. Guichard, doyen d'âge de la Chambre des députés.

Un bataillon du 28^e de ligne a rendu les honneurs militaires.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Spuller, Paul Bert, Lepère, Déthou, Noël Parfait et Gougeard.

11 h. — Le gendarme Padovanny a été condamné à la peine de mort par le conseil de guerre de la 15^e région, pour meurtre sur deux de ses collègues.

La plupart des membres du conseil d'hygiène de Paris considèrent l'épidémie comme enrayée.

Les Français ont occupés Tamsui. Le gouvernement n'a pas reçu encore la confirmation de cette nouvelle.

11 h. 35. — Le président du conseil a reçu ce matin les députés de la Somme, qui sont venus pour rétenir des besoins de l'agriculture. Ils ont demandé la modification des tarifs de chemins de fer, en ce qui touche les tarifs de pénétration.

Minuit. — Les travaux de nivellement qui vont avoir lieu à Lyon, par suite du déclassement des fortifications, et qui ont été soumis à l'association lyonnaise des ouvriers maçons, doivent commencer lundi. Le ministre des finances a reçu du maire de Lyon le cahier des charges des travaux soumis par cette association. Le ministre de l'intérieur l'a immédiatement revêtu de son approbation.

Des forces militaires ont été envoyées à Montceau-les-Mines pour renforcer la gendarmerie.

1 h. m. — Le *Figaro* engage le gouvernement à recourir à la médiation de la Russie, qui exerce sur la Chine une pression plus immédiate que toute autre puissance.

La République française dit que c'est à Formose que nous forcerons la Chine à faire la paix.

ÉCONOMIE POLITIQUE

Le Travail

Le travail est la source de la richesse sociale. Il faut distinguer dans le travail trois éléments: l'invention, la direction et l'exécution.

L'invention, c'est la conception d'un emploi nouveau des forces naturelles. C'est l'œuvre de l'ingénieur, du savant.

La direction consiste à réunir les capitaux, à assurer le salaire des employés. C'est le travail de l'entrepreneur, du patron, du chef d'entreprise: c'est lui qui court les risques de la réussite ou de la non-réussite.

L'exécution, c'est l'œuvre des ouvriers, tâcherons, employés.

Mais nous parlerons, dans un prochain article, de l'Association ouvrière et de la coopération, et nous montrerons comment on arrivera ainsi à réunir ces deux éléments jusqu'alors opposés: la direction et l'exécution du travail.

Il faudra pour cela que la science de l'é-

conomie politique devienne une science socialiste, ce qui arrivera forcément, un jour ou l'autre, sous la poussée vigoureuse du socialisme marchant à la conquête du pouvoir.

Une des lois les plus nécessaires du travail, c'est la division. Pour que le travail donne tous ses fruits, il faut que les diverses tâches soient réparties. Il est un fait d'expérience bien constaté, c'est qu'en divisant les tâches, les hommes multiplient les forces productives. En outre, la division du travail augmente l'habileté de chaque ouvrier, évite le temps perdu, favorise l'invention des machines utiles et le mouvement normal des machines. Toutefois, portée à l'excès, la division du travail transforme l'homme en machine; l'intelligence peut s'atrophier peu à peu.

Une autre loi du travail, c'est l'association, c'est-à-dire l'union des travailleurs pour produire mieux et davantage, avec moins de frais.

La loi ne reconnaît que deux sortes d'association: la société civile commerciale ou industrielle, et les sociétés coopératives ouvrières.

Toute autre forme d'association est interdite.

L'association centralise les capitaux, inspire des idées de concorde, fractionne les risques, et donne la personnalité civile à une société.

Enfin, il faut la liberté du travail. C'est le droit de travailler à ce que l'on veut, avec qui l'on veut, et comme l'on veut. Cette liberté qui nous semble à nous si légitime, que nous considérons avec raison comme un de nos droits les plus imprescriptibles et les plus sacrés, cette liberté, disons-nous, n'a pourtant pas toujours existé.

Au moyen âge, le travail était soumis à une réglementation abusive, du temps des jurandes et maîtrises. — Depuis la Révolution seulement, la liberté du travail a été proclamée. — Nous n'avons pas besoin de dire ici que le fameux système des corporations, qui était en vigueur pendant le moyen âge, ne pouvait que paralyser le génie inventif, puisqu'il parquait chaque travailleur, avec défense d'en sortir, dans tel ou tel cercle, dans tel ou tel genre de travail.

Il va sans dire que la liberté du travail doit avoir ses limites naturelles dans la liberté d'autrui, c'est-à-dire dans l'intérêt général.

Ainsi, la loi protège les consommateurs. Il y a des règlements sur la fabrication des substances dangereuses. Nous pourrions citer également les lois sur le travail des mineurs, des femmes, des enfants. Il y a aussi des lois, faites soit dans l'intérêt de l'État, et qui confèrent un monopole à certains individus, pour la fabrication et la vente de tel ou tel objet. Ainsi les lois sur la fabrication des allumettes, sur le tabac.

Mais, hâtons-nous de le dire, ces lois disparaîtront, comme les monopoles antiégalitaires qu'elles consacrent, car elles sont une tache dans une législation républicaine, et sous un régime de démocratie et de liberté.

Raoul LUÇAY.

LE COUSIN DU DIABLE

Par GUY DE MAURY

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

— Ho! ho! cria don Diégo à ses bravi, me laissez-vous égorger, capailles que vous êtes?

Abandonnant Lélio qu'ils gardaient à vue, les deux bandits s'approchèrent.

Truxillo se redressa lentement et, toujours agenouillé sur la poitrine de son frère de lait, il tira de sa ceinture deux pistolets armés.

— Arrière, vous autres! ordonna-t-il d'un ton farouche. Laissez s'accomplir la justice de Dieu!

Les spadassins parurent hésiter.

— Lâches, brigands, voleurs!... hurla don Diégo, je vous ai payés pour me défendre, défendez-moi!

— Il a raison! fit l'un des braves.

— En avant! dit l'autre.

Ils s'élançèrent. Truxillo fit feu des deux mains. Les deux sbires tombèrent, ayant l'un et l'autre la tête traversée par une balle.

Truxillo alors saisit son stilet et mit à nu le cou de l'hidalgo. Mais celui-ci était vigoureux; la peur, en outre, quadruplait ses forces: imprimant une secousse brusque à ses membres, il jeta de côté son ennemi.

Truxillo revint à la charge. Il enlaça don Diaz dans une formidable étreinte et dès lors, confondus en une seule masse, on les vit se tordre, s'allonger, se contracter, rouler çà et là en cherchant à s'étouffer.

Parfois don Diégo secouait frénétiquement ce démon collé à lui; à coups de poignard, il lui déchiétait les mains et le visage, faisant jaillir ainsi autour d'eux comme une pluie sanglante.

Mais Truxillo tenait bon, leurs os craquaient et leurs haleines siffaient, et d'efforts en efforts, de saccade en saccade, ils approchaient à leur insu, peu à peu, vers cette ligne horizontale que la falaise à pic découpait sur le vide.

Une dernière, une plus violente convulsion les amena au bord du gouffre.

Là, noués l'un à l'autre ainsi que des

reptiles accouplés, ils oscillèrent durant une minute.

Puis le terrain manqua sous eux.

Ils tombèrent.

Toujours étroitement embrassés, ils rebondirent contre la paroi rocheuse et disparurent sous un flot d'écume.

Leur chute réveilla Lélio, qui, broyé de lassitude, cloué au sol par une invincible fascination, avait assisté, immobile, à cette effroyable scène. Il chercha des yeux Dolorès. La jeune femme était auprès de Landry; elle avait posé sur ses genoux la tête du vieux soldat, et, penchée sur cette tête grisonnante, elle pleurait tout bas.

L'écuyer respirait encore.

Lélio le transporta doucement à l'ombre de ce bloc de pierre qui avait été le témoin de leur résistance héroïque.

Une fois adossé au rocher, Landry ouvrit les yeux.

Son regard vitreux courut à l'horizon, où, Dieu merci, le navire hollandais se balançait encore, puis se reporta sur le comte avec une indéfinissable expression de tendresse. Ce regard était un adieu au pays qu'il ne devait plus revoir, à ce maître cher qu'il allait quitter.

Lélio plia le genou. Deux grosses larmes s'enfuirent de ses paupières.

Tout à coup, Landry s'agita.

Au loin, sur la route d'Espagne, bruis-

sait une rumeur presque insaisissable. Il l'avait entendue cependant.

— Les voici!... balbutia-t-il. Voici le reste des assassins... Fuyez, mon maître!... et soyez heureux!... Madame, je vous recommande ma pauvre fille!...

Le râle étrange sa voix. Ses prunelles s'éteignirent. Il ne remua plus.

Les deux jeunes gens, l'un après l'autre, lui mirent au front un baiser filial; puis ils se prirent la main, et, suffoqués par des sanglots, ils descendirent le sentier qui menait à la grève.

Landry agonisait.

Un silence profond enveloppait maintenant le théâtre du combat.

Sur l'étroit plateau, balayé par le vent, le soleil allongeait ses rayons obliques, séchant l'herbe rougie, dorant le sol jonché d'armes rompues et de corps immobiles pour jamais.

Adossé à son bloc de pierres, les prunelles démesurément agrandies, Landry à demi-mort lui-même semblait présider un cercle de trépassés.

Il souffrait horriblement. La soif, la dévorante soif des blessés s'acharnait à sa dernière heure.

(A suivre).

CONSEIL MUNICIPAL

UN INSUFFISANT

PRÉSIDENCE DE M. BOUFFIER

M. Bouffier préside. Au début de la séance, il annonce aux conseillers la mort d'un de leurs anciens collègues, M. Degoulet. Puis il annonce au conseil qu'il dépose un rapport relatif à l'installation du conseil dans un autre local et dit que le programme de l'administration concernant les grands travaux est prêt et qu'il sera communiqué incessamment au conseil.

M. Maynard donne lecture de la protestation adressée au conseil au sujet de l'augmentation des droits sur les céréales et les bestiaux.

M. Combet profite encore de l'occasion pour rappeler que le meilleur moyen de lutter contre l'étranger, c'est d'avoir des voies de transport à bon marché.

M. Quivogne reproche à l'administration d'avoir cédé depuis quelques temps à une malheureuse tendance, celle de renvoyer toutes les questions posées à des commissions.

Après une réponse de M. Bouffier et quelques observations de M. Fichet, le conseil décide qu'il passera immédiatement à la discussion de la protestation relative aux nouveaux droits à établir.

Après une assez longue discussion et sur la proposition de M. Robin, le conseil se décide à renvoyer la discussion de la protestation à la prochaine séance.

M. Bouffier soumet au conseil une demande d'établissement dans le genre de la « Bouche de Pain, » à Paris, pour fournir des repas à bon marché à la classe pauvre; un avis favorable est émis à ce sujet.

On ne se serra donc plus le ventre, M. Bouffier a résolu la question sociale.

M. Enou déclare au conseil qu'il est obligé de donner sa démission de secrétaire.

En présence de sa décision formelle, le conseil décide qu'à la prochaine séance il sera procédé à la nomination d'un secrétaire en remplacement de M. Enou.

Une longue série de vœux et de propositions a été soumise au conseil.

L'administration, en raison de la crise ouvrière, est invitée à insister auprès des personnes compétentes pour que ces travaux soient commencés le plus promptement possible.

Le conseil vote les centimes spéciaux pour l'instruction publique et les chemins vicinaux et le contingent pour le paiement du personnel de l'enseignement primaire.

Il donne un avis favorable aux demandes d'indemnités formées par Mlles Dupert et Pelosse, élèves du conservatoire de Paris.

Un crédit de 1,200 fr. est voté pour chacune des intéressées.

Le renouvellement du bail de la Muie Blanche est adopté.

M. Julia fait l'historique du prolongement de l'avenue de Saxe. Le jury doit se réunir le 2 décembre.

Le conseil a aussi étudié la question du groupe scolaire de Saint-Georges.

Sur le rapport de M. Bizet, il vote l'exécution de dépenses occasionnées par les travaux de fondation du groupe scolaire de Saint-Georges.

M. Marc Guyaz dépose un vœu tendant à restituer à l'administration municipale la direction de la police de Lyon.

La séance se termine à onze heures.

Chacun connaît le dicton populaire : Ce n'est qu'en forgeant qu'on devient forgeron. M. le premier adjoint Bouffier prend pour sa devise et il espère qu'à force de présider le conseil municipal il pourra acquérir les qualités d'un bon président.

Jusqu'à ce jour tous ses efforts ont été peine perdue. Pour celui qui suit assidument et sans parti pris les séances de nos édiles, notre appréciation ne sera que l'expression d'une vérité incontestée.

Une séance de notre conseil municipal est un spectacle intéressant pour l'étranger qui vient à Lyon.

Une salle splendide, à l'architecture magistrale, mais dont la décoration n'est pas en harmonie avec l'affectation provisoire qu'on lui donne, une assemblée composée de cinquante-quatre honorables paraissant tous avoir une parfaite conscience de la dignité de leurs fonctions, une estrade où siège un bureau qui en impose par le nombre, une table de la presse où sont assis de nombreux journalistes et un public pressé et silencieux jugeant les votes de ses élus.

Tel est l'aspect de notre assemblée communale. C'est un véritable parlement au petit pied. Depuis le pupitre et le coude à papier traditionnels, jusqu'à la buvette, rien n'y manque.

Jusqu'au moment où M. le premier adjoint déclare la séance ouverte, le spectateur à l'esprit saisi d'une certaine émotion que lui inspire le grandiose imposant de cette enceinte. Il croit que président et conseillers vont le faire assister à des débats dont l'ampleur correspondra aux intérêts considérables et multiples qui leur sont confiés.

L'illusion tombe de suite. Notre premier adjoint, un gros monsieur à la figure blafarde, à la langue très épaisse, dont l'intelligence peut être tournée vers le négoce, mais pas du tout vers les connaissances administratives, s'embarrasse dans les plus simples questions d'ordre du jour.

Nord sachant pas diriger les débats, M. Bouffier, une fois embourbé, ne sait plus se tirer d'affaire, et à son attitude, on comprend volontiers que dans son for intérieur, il rejette sur ses collègues les imbrolios qu'il a su si gratuitement créer, s'imaginant tout simplement que le public est dupe de ce grossier subterfuge.

A l'école du maire Gailleton-Carotte, Monsieur le premier adjoint a cru qu'il lui était permis d'user des mêmes procédés. Mais, soit que le disciple n'ait pas encore compris le talent du maître, soit que dans sa longanimité le conseil municipal ait enfin compris qu'il était de sa dignité de ne plus se laisser bernier, M. Bouffier est obligé de venir affirmer avec un air d'incertitude candide que l'administration municipale allait enfin répondre, à la prochaine séance, à toutes les questions qui lui ont été posées depuis six mois.

On se contente de soulever les épaules. Quelle réponse plus accablante et plus injurieuse pouvait-on faire ?

Notre premier adjoint n'a pas la prétention de discourir en académicien, il est le premier à en faire l'aveu, avec une apparence de modestie tout à fait débonnaire, et personne ne songe à lui en faire un crime; si toutefois on peut formuler un souhait à son égard, c'est qu'il ne laisse pas les idées s'accumuler trop nombreuses dans son cerveau, pour venir paralyser sa langue et se manifester dans un incompréhensible et pathos.

Nous sommes convaincu que M. Bouffier ne se fâcherait pas si on lui disait qu'il aurait dû se borner à jouer le rôle d'un simple Hemmel ou un Combet.

Allons, M. Gailleton, ayez pitié d'un insuffisant, place au roublard !

A TRAVERS LYON

Accident de voiture. — Hier, à huit heures du matin, un lourd camion conduit par le nommé Fautier, parcourait la rue de Lyon, lorsqu'il arriva en face du n° 60, une roue du véhicule se rompit tout à coup de son essieu. Une partie au chargement tomba sur la chaussée, et par suite de cet accident la circulation des tramways a été interrompue pendant assez de temps.

Commencement d'incendie. — Hier, à minuit et demi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la brasserie Klébert.

Quelques seaux d'eau ont suffi pour l'éteindre. Les dégâts sont insignifiants.

Suicide. — Un homme de 85 ans environ, s'est suicidé hier, à l'hôtel de la Tour-du-Pin, cours Charlemagne, 8, en se tirant un coup de revolver.

Les papiers trouvés sur lui ont fait savoir qu'il s'appelait Henri G..., représentant de commerce.

Le corps a été transporté à la morgue.

Arrestation. — Hier, dans la journée, le nommé Magat, jardinier, demeurant chemin des Bueis, a été arrêté sous l'inculpation d'escroquerie et conduit à la permanence.

Filouterie. — Le nommé Alphonse Louchard, surpris à exploiter la bonne foi des passants, et contre lequel diverses plaintes avaient été déposées à la police, a été arrêté hier sur le quai de la Guillotière, au milieu de son petit boniment, et conduit à la permanence.

Accident de voiture. — Hier, à 6 heures du soir, le tramway n° 36, faisant le service de la place Bellecour à la gare de Vaise, a heurté sur le quai St-Vincent un lourd camion chargé de pièces de vin et conduit par M. Prat.

Un tonneau a été défoncé par la violence du choc et une partie de son contenu s'est répandue sur le sol.

Procès-verbal a été dressé.

Hôtel-Dieu. — Hier, le nommé Antoine Bertely, ouvrier parquetier, demeurant rue Rabelais, a tenté de s'asphyxier à l'aide d'un réchaud.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu; son état n'inspire pas d'inquiétudes.

On a également admis à l'Hôtel-Dieu le nommé Pierre Mondy, journalier, qui, en tombant dans une chaudière d'acier, s'est grièvement brûlé les deux jambes.

J.-M. Fournier, chauffeur à l'usine Rendo, a été admis à l'Hôtel-Dieu, par suite d'une grave blessure.

ERRATUM. — Une erreur typographique nous a fait écrire hier dans notre fillet « langue vivante » et dans notre cours Gaubetta pour cours de la Liberté; nous réparons aujourd'hui cette erreur.

TEINTURE LYONNAISE

Réponse au questionnaire de la Commission parlementaire des 44, nommée pour étudier les causes de la crise industrielle.

PREMIÈRE QUESTION

Quel est l'état de votre industrie ? (suite)

Nous pouvons, messieurs, et sans crainte d'être démentis, citer des maisons de teinture de Lyon qui encaissent bon an mal an de 300 à 500 mille francs de bénéfices nets. Foli denier, n'est-ce pas; Tandis que, par contre, les bénéfices des travailleurs se chiffrent à la fin de chaque année par quelques centaines de francs de pertes. *Droite d'égalité, tout de même!* L'un jouit du bien-être et meurt d'indigestion, l'autre de faim et de misère.

Messieurs nos patrons et les honorables membres de la Chambre de commerce feignent sans doute mignoter à vos yeux cette grande et crâne question de la concurrence étrangère écorçant notre industrie.

Rien de cela peut nous étonner, nous savons que c'est leur grand cheval de bataille. La concurrence existe, il est vrai, car l'Allemagne, la Russie, la Suisse, l'Amérique, l'Angleterre teignent aussi et font un chiffre d'affaire assez considérable, mais malgré cela nous en faisons le triple à Lyon, au reste, en quoi et comment la concurrence nous porte-t-elle tort? pour nous, nous ne reconnaissons que la vérité, et nous affirmons avec preuves à l'appui, que la vraie concurrence est celle que nous patrons se font entre eux sur place, et de place à place; aussi apprenons très souvent que telle maison enlève le travail de telle autre. La manière de procéder est des plus simples.

Un patron teinturier s'enquiert et emploie tous les moyens possibles afin de connaître ce que son collègue, patron comme lui, fait payer à tel fabricant pour les teintures de ses soies, laine ou coton, etc.

Quand il possède le tarif de son confrère, il se rend chez ledit fabricant et lui propose de faire ses teintures au-dessous du tarif de son collègue et en consentant d'avance de le favoriser encore d'un rabais conséquent et d'un fort escompte.

De cette façon, le gros teinturier écrase le petit, et dans cette lutte qui est-ce qui paie? Toujours le travailleur.

Car c'est lui qui doit combler le vide que cet abaissement de tarif a fait dans la caisse du patron, et voici les moyens que le patron emploie pour couvrir ce déficit: il commence à diminuer les salaires du travailleur qui, naturellement, proteste, puis pour donner consolation à sa victime, ajoute que c'est à prendre ou à laisser.

Car nous trouvons des hommes à ce prix, si vous n'êtes pas comptant votre compte.

L'ouvrier qui est le plus souvent chargé de famille, qui attend après sa journée pour donner aux siens le pain quotidien, se trouve obligé de s'incliner. Le tour étant joué, nos patrons teinturiers se frottent joyeusement les mains en pensant aux beaux bénéfices que cette indigne combinaison va leur rapporter.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'AVENIR (73)

LE

PALEFRENIER

Par Henri ROCHEFORT

(Suite)

— Eh bien! reprit imperturbablement Yvonne, que vous n'êtes pas François Borrel, mais bien Roderic Aronelli le sculpteur, que vous êtes le véritable auteur de mon buste qu'on trouve si beau, que je vous adore, que je ne serai jamais à un autre, et que vous m'avez, en partant, confié la mission de lui demander ma main pour vous-même.

Roderic resta ahuri. Il aurait passé en revue toutes les combinaisons avant d'aboutir à celle-là.

— Votre main? pour moi? fit-il. Un mariage entre nous? A quoi songez-vous, Yvonne?

— Est-ce que vous aviez pensé que les choses pouvaient finir autrement? dit-elle avec une certaine hauteur.

En réalité, Roderic ne s'était pas encore

demandé comment les choses finiraient. Il se reposait sur le hasard qui l'avait si bien servi jusque-là, mais tous les dénouements auraient traversé son cerveau avant qu'il songeât à celui qu'elle lui proposait.

— A quoi bon rêver tout éveillé? répliqua-t-il. Jamais votre père ne consentira à vous donner à un proscrit et à un proscrit de la Commune. Il en mourrait de honte et de désespoir.

— Si quelqu'un doit mourir de honte, c'est moi, à moins que je ne devienne ce que j'ai toujours compté devenir, c'est à dire votre femme.

Devant cette mise en demeure catégorique, il ne pouvait plus être question de réponses évasives et monosyllabiques.

— Et si votre père refuse? dit-il.

— Il résistera certainement d'abord, puis il finira par consentir. D'ailleurs, j'ai bientôt vingt ans. J'attendrai s'il le faut, ma majorité, et alors personne ne me retiendra, dit-elle d'une voix impérieuse.

Elle ajouta:

— Pas même vous!

Une joie sans mélange monta au cœur de Roderic. Comme il était bien sûr de posséder cette âme exquise! Parfois il s'était dit que l'amour d'Yvonne était né surtout de la singularité de l'aventure où elle se trouvait mêlée. Il avait l'intention de croire que le jour où il reprendrait au milieu de ses con-

citoyens sa position normale, elle ne verrait plus en lui qu'un simple artiste sur lequel ses nobles regards n'auraient plus aucun motif de s'arrêter. Elle lui garderait un souvenir, mais peu à peu elle lui retirerait son cœur. Elle était sincère en l'aimant, mais elle reconnaîtrait un beau matin qu'elle ne l'aimait plus.

L'offre qu'elle lui faisait d'accomplir le sacrifice jusqu'au bout révélait toute la grandeur de cette nature. La passion d'Yvonne était aussi profonde et aussi exclusive que la sienne. De cette heure délirante, il se sentait véritablement aimé.

Mai quel! Lui pauvre, dont le nom était livré à toutes les huées et à toutes les exécérations d'une réaction triomphante, dont mademoiselle de Curval faisait partie par ses attaches et par sa famille, lui sans patrie et sans asile, ayant à ses trousses une condamnation à mort dont l'exécution n'était peut-être pas éloignée, il se défendrait pour tous les luxes et pour tous les hommages, une proscrite, une paria, que sa caste renierait et couvrirait d'opprobres! Ce mariage n'eût pas été de sa part beaucoup moins odieux qu'une séduction.

Il pouvait cependant s'objecter à lui-même qu'on prendrait son objet où on le trouve, et que si elle lui demandait de par-

tager cette vie errante et menacée, c'est qu'apparemment elle la préférerait à la vie calme et brillante que sa naissance lui assurerait.

L'amour rend excellent un petit lit d'hôtel garni d'un matelas en varech et d'une paillasse en débris de maïs.

La solitude et l'ennui changent en cilices les draps les plus fins et en noyaux de pêches les élastiques du meilleur sommier.

L'existence que, dans l'enivrement de son amour, Yvonne acceptait si courageusement, si joyeusement même pour elle, son père ne se résignerait jamais à l'admettre. Il aurait fait valoir ses cent cinquante mille livres de rente pour en laisser un tiers à un commandant! ce serait à ses yeux le commencement de cette liquidation sociale qu'il entrevoyait quelquefois avec terreur dans ses plus sombres cauchemars!

Autre question: En s'opposant qu'il passât sous les fourches caudines d'une union aussi disparate, donnerait-il une dot à Yvonne? Alors comment qualifier sa conduite à lui, Roderic, dont le dévouement à ses opinions et à la cause du peuple se traduirait, en définitive par la capture d'une fortune considérable sur laquelle il vivrait grassement, et le rapt d'une demoiselle noble qu'il aurait enlevée à sa famille et à son milieu naturel, en vertu d'une sorte de détournement de mine.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

M. Cherpis, sénéchal de la Loire, est mort hier soir à Roanne. Il était âgé de 71 ans. On annonce aussi la mort de M. Vivenot, sénateur de la Meuse, qui a succombé à une méningite.

RÉGIONALE

NEUVILLE-SUR-SAONE

Dimanche 16 novembre aura lieu le concert annuel donné par la Fanfare de Neuville, sous la direction de M. Luigini.

Prix des places : réservés, deux francs; premières, un franc; secondes, cinquante centimes.

GRÈVE DE BOURG DE THIZY

La grève qui s'était déclarée dans la fabrique de cotonnade exploitée à Bourg de Thizy par M. Champalle a pris fin à la suite d'un arrangement intervenu entre le patron et ses ouvriers.

Tribune libre

Avis. — La commission de protestation contre l'expulsion des locataires pendant la crise invite tous les ouvriers et ouvrières sans travail du premier et quatrième arrondissement à une réunion privée qui aura lieu chez M. Faure, rue Perrod, 5, le 15 novembre, à neuf heures du matin.

Urgence. Pour la commission : La secrétaire, GRANGE.

La commission de protestation contre l'expulsion des locataires pendant la crise invite tous les ouvriers et ouvrières sans travail du troisième et sixième arrondissement à une réunion privée qui aura lieu le 15 novembre, chez M. Forget, cours Lafayette, 113, au premier, à deux heures.

Urgence. La Commission.

Ouvriers cordonniers

La Commission d'initiative nommée salle Rivoire porte à la connaissance de la corporation qu'une réunion générale publique aura lieu lundi 17 courant, à sept heures du soir, chez Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Cette réunion aura pour but d'instituer une Chambre syndicale et un Cercle d'études sociales.

Nous faisons un pressant appel à tous les faisceaux épars de la corporation, aux citoyens imbus d'idées nouvelles et aux ouvriers conscients de leurs droits et de leurs devoirs, afin qu'ils viennent apporter leurs idées et leurs appréciations à la défense des intérêts économiques et sociaux.

Que chacun oublie les querelles antérieures, pour ne s'occuper que du chemin à parcourir pour arriver à notre émancipation.

Que les ouvriers cordonniers ne restent pas en arrière dans cette évolution qui s'accroît chaque jour et qui doit avoir pour conséquence la révolution économique, dont le besoin se fait si vivement sentir.

La Commission : Bournas, Trésal, Michel, Thuret, Héritier.

Enfants de Lyon

MM. les membres actifs sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 15 courant, au siège de la Société, 12, rue Molière.

Cercle de l'Union sociale de la Croix-Rouge

Samei 15 novembre, rapport du secrétaire général chargé d'écrire à M. le maire pour lui réclamer :

- 1° Le compte d'administration pour l'exercice 1883;
- 2° Un exemplaire du budget 1883, ce qui permettra un contrôle plus facile des crédits disponibles pour cet exercice.

Le secrétaire général, GUERS.

Passenterie lyonnaise

Tous les chefs d'ateliers, ouvriers et ouvrières, sans distinction d'articles, des sections du Centre et Sud-Est, sont invités à venir retirer leur carnet du nouveau Syndicat pour la section du Centre, c'est-à-dire les 1^{er}, 2^e et 5^e arrondissements, le samedi 15 courant, à huit heures du soir, café Bressand, place Morel.

Pour la section Sud-Est, qui comprend tout le 3^e arrondissement et Villeurbanne, le dimanche 16 courant, à neuf heures du matin, café Goutard, rue Garibaldi, 103, au 1^{er}.

NOTA — Tous les membres des groupes des anciens Syndicats de la corporation qui ont répondu à l'appel de fonds ne verseront, pour leur admission, que le prix de revient du carnet, et les nouveaux adhérents pourront retirer leur carte en ne versant que la moitié du montant intégral de leur admission, qui est de 50 centimes.

La Commission d'organisation dite des Quinze.

Ouvriers Passementiers

Les ouvriers appartenant à la quatrième série sont convoqués d'urgence pour samedi 15 courant, chez M. Deville, cafetier, rue Baudin, 3, à huit heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

Liquidation du groupe. FAURY.

Avis aux Tisseurs

Tous les tisseurs de la 5^e série qui n'ont pas perdu leurs droits de sociétaire sont invités à se réunir, le samedi 15 courant, à sept heures et demie du soir, au café Rey, angle des rues Masséna et Bugeaud.

ORDRE DU JOUR :

Liquidation de la série. Le trésorier : PERRIN.

Chambre syndicale des Chaudronniers et similaires

Réunion mensuelle le dimanche 16 novembre, à huit heures du matin, quai des Célestins, 2.

Société coopérative de chauffage du centre de Lyon

Tous les sociétaires sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui aura lieu le dimanche 16 novembre, à deux heures précises du soir, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles.

ORDRE DU JOUR :

Constitution définitive de la Société. Lecture des procès-verbaux des séries. Sanction du vote des séries sur le choix des administrateurs et contrôleurs, etc., etc.

Chauffeurs-Mécaniciens

Le Syndicat nommé le 9 courant est prié de se réunir le dimanche 16 courant, à trois heures du soir, au café Bellard, quai des Célestins.

Enfants de la Gaité

Les sociétaires actifs et honoraires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au-

jourd'hui samedi, à huit heures précises, au siège de la Société, salle des Folies-Bergères. Urgence.

Œuvre démocratique

Dimanche 16 novembre 1884, un grand concert tombola, au profit d'une œuvre démocratique, aura lieu salle Rivoire, avenue de Saxe, 242, à 1 heure du soir, avec le bienveillant concours de la Société la Solidarité lyrique et dramatique et de sa fanfare, assistées de plusieurs artistes de mérite des concerts de Lyon.

Des cartes d'entrée sont déposées aux adresses suivantes :

- Café Rivoire, avenue de Saxe, 242.
- Comptoir Fichet, rue Mencey.
- Chavassieux, rue Sainte-Jeanne, 16.
- Gachet, cours de la Liberté, 89.
- Comptoir Saint-Cyr, avenue de Saxe, 273.
- Comptoir Sanlaville, place de la Croix.
- Jeannin, rue Bugeaud, 126 (au cabaret).
- Bretzner, rue des Balançoires, 24, à la Mouche.
- Bedin, rue du Sacré-Cœur, 100.

Pour la commission et par ordre : Le président, Kramer. Le secrétaire, Martinet.

Grand bal de la métallurgie.

La commission a l'honneur d'informer MM. les souscripteurs qui veulent bien retirer les listes et cartes au siège de la commission, chez M. Merle, place de l'Hôpital, 2, les mardi, jeudi et samedi, de 8 heures à 10 heures du soir, et le dimanche, de 2 heures à 4 heures du soir.

Pour la commission : Le Secrétaire : COMBET.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Mignon. Célestins. — Le Maître de Forges, pièce en 4 actes.

Salle Ragolet. Dimanche 16 novembre réouverture des soirées chantantes, cours des Chartreux, 2.

Une quête sera faite au bénéfice des ouvriers sans travail, sous la présidence de M. Allier, artiste lyrique des principaux concerts. On commencera à sept heures du soir.

Folies Bergères

Dimanche 16 novembre, à quatre heures, soirée de famille organisée par les Enfants de la Gaité.

Une tombola sera tirée pendant le bal. Prix du billet : 25 centimes. Le billet de tombola servira de carte d'entrée pour le bal.

L'AVENIR DE LYON
BON
Pour une POLICE de la Société
LE TRAVAIL
INDEMNITÉS GARANTIES :
En cas de mort. 500 Francs
En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.
Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.
15 Novembre 1884

BOURSE DE LYON

La Banque de France n'a pas élevé l'escompte comme on pouvait s'y attendre, l'argent étant très serré à Londres : de plus, le choléra et les probabilités de difficultés inextricables en Chine ayant formé un décalque relativement important, les haussiers en profitent pour pousser une reconnaissance. Tout est possible sur un marché désorienté livré sans boussole à tous les coups de mains. le plus hardi est le plus heureux. Cette situation durera ce qu'elle pourra. Les cours sont fermes. Les prix de Paris d'hier sont sensiblement dépassés. 3 0/0 78 32, 4 1/2 0/0 107 75 sans grand entrain. Italien somnolent. 96 70. Unifiée un peu flasque 324 37. Crédit lyonnais un peu remis, 519 37. Banque ottomane 585 62. Banque autrichienne 475. Chemins autrichiens 630 ferme. Nord-Espagne 515. Eaux et Eclairage 405. Foncière lyonnaise 315.

Bourse de Lyon

| Obligations | Actions |
|--------------------------------------|------------------------|
| Ville de Lyon 1880 94 50 | Gas de Lyon 1093 75 |
| Communes 1879 445 75 | Terre-Noire 162 50 |
| Ville de Paris 1869 395 » | Fond. de l'Horloge » |
| » 1871 63 » | Grands-Cantons 1560 » |
| » de Marseille 352 » | Franchise-Comté 129 » |
| » de 1877 349 50 | Fonderie Chasse 475 » |
| » 1879 441 » | Loire 218 » |
| » 1883 356 » | Montrambert 947 50 |
| Fusion ancienne 375 50 | Saint-Etienne 573 50 |
| » nouvelle 369 » | Rive-de-Gier 18 » |
| Dombes ancien 365 » | Acie. St-Etienne » |
| » nouveau 363 50 | Société Lyonnaise » |
| Lombardes 305 50 | Créd. finan. et Ind. » |
| » nouvelles 302 50 | Foncière Lyon 314 25 |
| Saragossa 317 » | Société Stéphanoise » |
| Nord-Esp. 1 ^{er} hyp. 337 » | Rue de Lyon » |
| » 2 ^e hyp. 335 50 | Comp. des Eaux 1065 » |
| Portugaise 30 » | Don. des Eaux » |
| Suez 5 0/0 » | Croix-Rouge 880 » |
| Eaux 3 0/0 » | Bateaux-omnibus 630 » |
| Omnibus-Tramv. 308 » | Blanzy » |

Bourse de Paris

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| 3 0/0 français 78 42 | Mob. esp. jouis. 133 » |
| 3 0/0 amortissable 80 » | Foncière Lyon 162 50 |
| 3 0/0 nouveau 80 » | Banque ottomane 581 » |
| 1/2 0/0 (1883) 107 82 | Banque autrichienne 473 » |
| 5 0/0 Italien 96 77 | Banque hongroise » |
| 4 0/0 espagn. extr. 58 25 | Lyon 1210 » |
| 5 0/0 ture 8 42 | Autrichien 627 » |
| Egypt. 6 0/0 (1877) 323 » | Lombard 315 » |
| Banque de France » | Saragossa 895 » |
| Crédit foncier 1292 » | Nord-Espagne 515 » |
| Crédit mobilier 245 » | Suez 1593 » |
| Crédit lyonnais 522 » | Consolidé à Londres 100 7 1/2 |

N° 74
L'AVENIR de Lyon
BON D'ACHAT
15 Novembre 1884
Ce Bon doit être détaché tout un jour et conservé.
AVIS. — Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition, dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre 60 bons d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société L'AVENIR des Familles, remboursable à CENT francs.
Le Gérant, J. E. A. PAGES
Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 11

Nous apprenons avec plaisir la réunion prochaine des actionnaires de la société

LA FOURMI NATIONALE

24, Rue Mercière, Lyon
Société d'épargne en participation, pour l'achat en commun de valeurs à lots payables dans 100 mois. Ces titres sont achetés au cours de la Bourse, sans aucun frais pour les Sociétaires. Les fonds sont encaissés par le Ministère des Postes et versés au Comptoir d'Escompte de Paris, pour les convertir en obligations choisies par les Sociétaires. Ces dites Obligations y restent déposées jusqu'à la liquidation de chaque série de Cent mois, pour revenir à chaque Sociétaire, augmentées de leur plus value, des intérêts des coupons détachés et du partage des lots ainsi que quatre bons de CENT francs de l'Assurance financière échus à la Société.
Nous croyons que cette Société organisée sur des bases nouvelles est appelée à rendre de véritables services à la petite épargne.

BAINS Centre de Lyon, s'adr. à M. BALLAY, place des Terreaux, 7, au 1^{er}

Liquidation 40 p. 100

LINGERIE, dentelle, broderies, layettes, costumes d'enfants.
103, Rue de l'Hôtel-de-Ville, entresol

L'OUEST
Compagnie anonyme d'assurances sur la vie
Constituée avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement
SIÈGE SOCIAL :
22, rue des Capucines — PARIS
RENTES VIAGÈRES
immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 0/0 et plus suivant l'âge et le délai.
RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES
avec remboursement au décès du rentier du capital de la rente
ASSURANCES PAYABLES
en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.
Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 400 Millions.
S'ADRESSER
Pour tous renseignements à la Compagnie
M. HESS
79, place des Jacobins — LYON

CIRE JAPONAISE
Pour Parquets, Meubles, Marbres et Vernis
Donnant un beau brillant sans frottage à la brosse
durcit le bois qui conserve sa teinte sans noircir et donne aux meubles, marbres et vernis le lustre et l'aspect du neuf.
Dépôts : 2, rue Bourbon, — 23, rue Childébert, et principaux épiciers de la contrée.
ÉCRITEAUX ET
ENSEIGNES SUR CALICOT
EN TOUS GENRES
8 Montée du Gourguillon 8

A VENDRE APRÈS FORTUNE
Quartier des Terreaux
Café M^d Vins
Clientèle d'employés de commerce
Recette prouvée : 80 à 100 fr. par jour
Prix : 3 500 fr.
TOUTES FACILITÉS DE PAIEMENT
S'adresser à
L'ECHO de LYON
Transféré : 4, rue Mercière, au 2^e
MALADIES SECRÈTES
J'affirme la guérison radicale des maladies vénériennes les plus anciennes et les plus invétérées, ainsi que les rhumatismes les plus douloureux, par le traitement facile et surtout sans mercure, du docteur Marolles. Cabinet de 12 h. à 3 h. Gratuit le soir, de 7 à 8. Lyon 19, rue Guvier. Correspondance.
LA GRANDE CONCURRENCE
19, rue Hippolyte-Flandrin
LYON — PRÈS LA RUE D'ALGERIE — LYON
Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.